



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 05 OCTOBRE 2017 - 18h00

Délibération N°2017/116
Date de convocation : 19 septembre 2017
Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille dix-sept, le 05 octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de Saint Souplet, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Etaient présents (62 titulaires 3 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Vincent WAXIN	Hubert DEJARDIN
Yannick HERBET	Virginie LE BERRIGAUD	Jacques OLIVIER
Nathalie GAVE	Christian PAYEN	Pierre Henri DUDANT
Gérard LENOBLE	Jean Pierre THIEULEUX	Christian PECQUEUX
Brigitte ROLAND BEC	Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON
Dominique LAMOURET	Alban BAJODEK	Agnès BERANGER
Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT	Denis COLLIN
Régine DHOLLANDE	Pierre LEVEQUE	Anne Sophie MERY - DUEZ
Bernard POULAIN	Liliane RICHOMME	Alain RIQUET
Martine THUILLEZ	Alain GOETGHELUCK	Gérard TAISNE
Gilles PELLETIER	Pierre LAUDE	Bernard PLET
Jean-Claude GERARD	Jean Marc GOSSART (S)	Gilberte SZOPA (S)
Jean Louis CAUDRELIER	Karine ELOIR	Charles BLANGIS
Laurent COULON	Annie DORLOT	Bruno MANNEL
Joseph MODARELLI	Isabelle PIERARD	Serge SIMEON
Pascal FOULON	Jeanine TOURAIN	Marc PLATEAU
Pascal LEVEQUE	Pascal COQUELLE	Michel HENNEQUART
Francis GOURAUD	Didier BLEUSE	Jacky DUMINY
Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN	Daniel CATTIAUX
Véronique NICAISE	Maurice DEFAUX	Henri QUONIOU
Pascal ROELS	Jean-Paul CAILLIEZ	Axelle DORERLER
Daniel FIEVET	Chantal WAYEMBERGE - MAILLY	

Membre Excusé (1): Jean Félix MACAREZ

Membres Absents (3): Arnaud LORAND, Marc DUFRENNE, Jean - Pierre RICHEZ,

Membres ayant donné procuration (5): Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Sandrine TRIoux à Agnès BERANGER, Brigitte PRUVOST à Liliane RICHOMME, Laurence RIBES à Karine ELOIR, Stéphane JUMEAUX à Maurice DEFAUX

Madame Karine ELOIR est élue secrétaire de séance.



Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Désignation des représentants de la Communauté de Communes au sein du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de notre participation au Syndicat Mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Cambrésis, notre EPCI doit procéder à la désignation de membres devant siéger :

- Au sein du comité syndical (34 titulaires et 34 suppléants)
- Au comité de programmation Leader (3 titulaires et 3 suppléants)
- Au sein de la commission urbanisme (7 titulaires)

Monsieur le Président propose donc à l'assemblée de désigner dans un premier temps les titulaires et suppléants qui siégeront au sein du comité syndical :

Sont désignés :

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
Marc PLATEAU	Pierre Henri DUDANT
Pascal FOULON	Denis COLLIN
Laurent COULON	Anne-Sophie MERY-DUEZ
Daniel BLAIRON	Sandrine TRIOUX
Thierry WALEMME	Jean-Louis CAUDRELIER
Dominique LAMOURET	Annie DORLOT
Isabelle PIERRARD	Gérard FILLION
Liliane RICHOMME	Janine TOURAINNE
Didier BONIFACE	Pascal COQUELLE
Stéphane JUMEAUX	Francis GOURAUD
Maurice DEFAUX	Augustine NOIRMAIN
Bernard PLET	Jean-Paul CAILLIEZ
Gérard PATOUX	Gilles PELLETIER
Gérard TAISNE	Gérard LENOBLE
Jacky DUMINY	Laurence RIBES

Michel HENNEQUART	Régine DHOLLANDE
Christian PECQUEUX	Bernard POULAIN
Henri QUONIOU	Alain RIQUET
Karine ELOIR	Alain GOETGHELUCK
André Marie FORRIERE	Patrice BONIFACE
Jean Claude GERARD	Bruno MANNEL
Jean Félix MACAREZ	Didier BLEUSE
Joseph MODARELLI	Jean-Pierre RICHEZ
Serge SIMEON	Pascal ROELS
Yannick HERBET	Daniel FIEVET
Alexandre BASQUIN	Virginie LE BERRIGAUD
Pierre LEVEQUE	Christian PAYEN
Véronique NICAISE	Francis LEBLON
Frédéric BRICOUT	Agnès BERANGER
Jacques OLIVIER	Chantal MAHY WAYEMBERGUE
Bertrand LEFEBVRE	Brigitte PRUVOT
Hubert DEJARDIN	Martine THUILLEZ
Denise LESAGE	Odile SAUTIERE
Brigitte ROLAND - BEC	Pascal LEVEQUE

Monsieur le Président propose de désigner les titulaires et suppléants du comité de programmation Leader et rappelle que par délibération du 16 décembre 2015, il avait été désigné les personnes suivantes :

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
Michel HENNEQUART	Karine ELOIR
Christian PECQUEUX	Véronique NICAISE
Henri QUONIOU	Jacques OLIVIER

Monsieur le Président propose de reconduire les mêmes personnes mais néanmoins sollicite l'assemblée en vue d'éventuelle candidature.

Sont élus :

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
Michel HENNEQUART	Karine ELOIR
Christian PECQUEUX	Véronique NICAISE
Henri QUONIOU	Jacques OLIVIER

Monsieur le Président propose de désigner les membres de la commission urbanisme et rappelle que sont membres de cette commission les personnes suivantes :

- Karine ELOIR
- Daniel FIEVET
- Jean Claude GERARD
- Michel HENNEQUART
- Jean-Félix MACAREZ
- Joseph MODARELLI
- Christian PECQUEUX

Monsieur le Président propose la reconduction de ces personnes mais sollicite néanmoins l'assemblée en vue d'éventuelle candidature.

Sont désignés :

- Karine ELOIR
- Daniel FIEVET
- Jean Claude GERARD
- Michel HENNEQUART
- Jean-Félix MACAREZ
- Joseph MODARELLI
- Christian PECQUEUX

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 02 novembre 2017 et de la publication
Le 02 novembre 2017

Vu,



Pour expédition conforme
Caudry, le 02 novembre 2017

Pour le Président empêché
et par délégation

Le 5^{ème} Vice-Président
Maire de Villers-Outréaux



Jean-Paul CAILLIEZ

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.